



Moulins, le 21 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux de dévégétalisation des îlots au pont Régemortes à Moulins

Depuis plusieurs années, les îlots aux abords du pont Régemortes représentent le site de nidification majeure d'une colonie de sternes naines et pierregarin. Un arrêté préfectoral de protection de biotope protège notamment ces îlots depuis 2011.

Les sternes nichent au sol sur des zones à de végétation pionnière. Afin de restaurer des conditions favorables à la nidification des sternes sur les îlots du pont Régemortes à Moulins, la direction départementale des territoires de l'Allier a décidé conjointement avec le conservatoire d'espaces naturels (CEN), animateur des sites Natura 2000 du Val d'Allier et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Auvergne-Rhône-Alpes qui suit annuellement les colonies, de réaliser un chantier de dévégétalisation.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion des abords du pont Régemortes, rédigés par le CEN et suivi par un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs et représentants des usagers concernés. Il a pour objectif de prendre en compte l'ensemble des enjeux présents sur la zone et de proposer des solutions pérennes en termes de gestion de cet espace.

Le chantier consistera à supprimer la végétation ligneuse en abattant les plus gros arbres et en débroussaillant manuellement le reste. Tous les rémanents de coupe seront exportés sur la rive puis évacués en déchetterie.

Le chantier se déroulera les 25 et 26 mars 2019. Il sera réalisé par le CEN Allier, la LPO et l'association d'insertion ADEF de Moulins. Enfin, les bénévoles de l'association ASPTT canoë-kayak – [Moulins](#) ou les bateliers de la Chavanée assureront la sécurité des traversées de la rivière.

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle

Christine de Rodellec

04.70.48.30.36

pref-communication@allier.gouv.fr